

2017/2018 – Etablissement :

Classe

BULLETIN D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE
(RESTAURATION SCOLAIRE ET TARIFICATION DES ACTIVITES PÉRISCOLAIRES)

Disponible sur le site www.mairie3.paris.fr

A RETOURNER* A LA CAISSE DES ECOLES DU 3^e

2 rue Eugène Spuller - 75003 PARIS

*Par la Poste si vous n'avez pas de réduction.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS DE L'ENFANT

Nom et prénom du père (LETTRES CAPITALES)

Téléphone domicile Portable

Numéro de Sécurité Sociale

Nom de jeune fille et prénom de la mère (LETTRES CAPITALES)

Nom d'usage (LETTRES CAPITALES)

Téléphone domicile Portable

Numéro de Sécurité Sociale.

PERSONNE DESTINATAIRE DE LA FACTURE

Nom et prénom (LETTRES CAPITALES)

Adresse Personnelle : N° rue

Commune Code postal

Courriel (en majuscules) _____ @ _____

Nombre d'enfants à charge (MOINS DE 18 ANS RESIDANT EN FRANCE)

Numéro d'allocataire à la CAF : Quotient Familial CAF €

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom (LETTRES CAPITALES) Prénom (LETTRES CAPITALES)

Né(e) le Fille Garçon

Déjeunera au restaurant scolaire à compter du :

Entourez les jours choisis. (Définis par période de facturation.)	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
--	-------	-------	----------	-------	----------

Toute modification en cours d'année doit se faire
IMPÉRATIVEMENT auprès de nos services.

LA FACTURATION EST ÉTABLIE PAR PÉRIODE DE DEUX MOIS.
L'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE IMPLIQUE LE PAIEMENT DE TOUS LES REPAS

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la Caisse des Ecoles du 3^e.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (modifiée par la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel du 6 août 2004, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux informations qui vous concernent en vous adressant à la Caisse des écoles du 3^e.

Date :


SIGNATURES :

RÈGLEMENT ET TARIFICATION

Les tarifs des repas sont calculés en fonction du quotient familial.

A déposer entre le 1^{er} juin et le 4 août 2017
de 8h30 à 16h

RESSOURCES DE LA FAMILLE

Présenter l'original des documents suivants	Fournir obligatoirement les COPIES et les ORIGINAUX des documents suivants
<ul style="list-style-type: none">- Pour les nouvelles inscriptions : la dernière quittance de loyer- Carte vitale- Livret de famille	<ul style="list-style-type: none">- Attestation de paiement CAF (moins de 3 mois).- Avis d'imposition 2016 (calculée sur revenus 2015) ou formulaire 2035.- Les trois derniers bulletins de salaire des personnes vivant au foyer ou les trois derniers talons de chômage ou tout autre justificatif de revenus.- Pour les personnes hébergées, attestation d'hébergement avec pièce d'identité et quittance de loyer de l'hébergeant.
	Sans les documents demandés le tarif 10 sera appliqué Si le quotient familial dépasse les 5 000 € ces documents ne sont pas nécessaires

TARIFS	QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS au 1 ^{er} septembre 2017	Pour INFO TARIFS 2016/2017
Tarif 1	0,00 € ⇨ ⇨ 234,00 €	0,13 €	0,13 €
Tarif 2	234,01 € ⇨ ⇨ 384,00 €	0,85 €	0,85 €
Tarif 3	384,01 € ⇨ ⇨ 548,00 €	1,62 €	1,62 €
Tarif 4	548,01 € ⇨ ⇨ 959,00 €	2,28 €	2,28 €
Tarif 5	959,01 € ⇨ ⇨ 1 370,00 €	3,62 €	3,62 €
Tarif 6	1 370,01 € ⇨ ⇨ 1 900,00 €	4,61 €	4,61 €
Tarif 7	1 900,01 € ⇨ ⇨ 2 500,00 €	4,89 €	4,89 €
Tarif 8	2 500,01 € ⇨ ⇨ 3 333,00 €	5,10 €	5,10 €
Tarif 9	3 333,01 € ⇨ ⇨ 5 000,00 €	6,00 €	6,00 €
Tarif 10	A partir de 5 000,01 €	7,00 €	7,00 €

Remboursement de repas :

A partir de trois repas consécutifs non pris par un élève, pour raison médicale **EXCLUSIVEMENT**, il est possible de procéder au remboursement. Des imprimés sont à votre disposition auprès du Directeur. Ils devront être signés par le directeur, complétés par les parents puis adressés à la Caisse des Ecoles accompagnés **d'un certificat médical.**